

Questions orales

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, de toute évidence, l'honorable représentante n'a pas, elle non plus, lu le budget ou elle ne l'a pas compris. Nous offrons de l'aide aux petits exploitants, aux agriculteurs et aux pêcheurs pour payer les taux d'intérêt. Nous affectons 400 millions de dollars au total à un programme spécial qui réduira de 4 p. 100 les taux d'intérêt que doivent payer les contribuables de ces catégories.

M. Blenkarn: Seulement pour les nouveaux achats.

M. MacEachen: Il s'agit d'une mesure directe et immédiate qui vise à alléger la charge que représentent les taux d'intérêt pour les petits exploitants, les agriculteurs et les pêcheurs. Il me semble que c'est un aspect du budget qui a échappé à l'honorable représentante.

Mlle Carney: Madame le Président, nous avons déjà entendu le ministre des Finances expliquer que nos problèmes économiques étaient attribuables à la politique adoptée par les États-Unis et par certains pays d'Europe. J'imagine qu'il dira maintenant que c'est la faute du marché des valeurs si les cours ont baissé de 2.5 milliards de dollars à cause de son budget.

L'IMPOSITION DES AVANTAGES FISCAUX DES EMPLOYÉS

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Le budget du 12 novembre a frappé d'une hausse d'impôt supplémentaire les travailleurs de la construction et de l'industrie extractive en taxant leurs frais professionnels, notamment leurs cotisations aux régimes de soins médicaux et dentaires et leurs frais de transport et de subsistance. En Colombie-Britannique, ces hausses d'impôt s'élèvent à près de \$3 l'heure pour chaque travailleur. Comment le ministre peut-il s'attendre que ceux qui ont subi ces hausses d'impôt il y a tout juste sept mois limitent leurs revendications salariales à 6 p. 100? Pourquoi le ministre des Finances ne supprime-t-il pas ces impôts injustes s'il compte vraiment que les travailleurs de l'industrie extractive et de la construction se plient à de pareilles limites?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je crois avoir expliqué bien clairement hier soir quel choix s'offre aux Canadiens. Si les Canadiens en général souhaitent vivre dans un monde en pleine récession, ils continueront à réclamer des hausses salariales de 11 et de 12 p. 100. S'ils veulent s'orienter vers une reprise et une économie de croissance, ils voudront, dans leur propre intérêt . . .

M. Blenkarn: Demander votre démission.

M. MacEachen: . . . faire en sorte de réduire leurs revendications salariales. L'honorable représentant se contredit nettement en me demandant de modifier le régime fiscal pour amener les Canadiens à agir selon leurs propres intérêts, en quelque sorte de les soudoyer pour les influencer en ce sens.

M. Baker (Nepean-Carleton): Vous êtes dans d'aussi beaux draps qu'en novembre.

M. Paproski: Votre démission arrangerait tout le monde.

LE TRANSPORT AÉRIEN

LA REDEVANCE DE RECOUVREMENT EN MATIÈRE DE CARBURANT

M. Jack Burghardt (London-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Peut-il nous dire si le gouvernement envisage d'apporter des changements additionnels à la redevance de recouvrement en matière de carburant de soute? On a perçu cette redevance sur les exportations de carburant d'aviation entre mai 1981 et janvier 1982. Le ministre peut-il nous dire s'il est question de la rembourser aux transporteurs aériens canadiens?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, cette question a bel et bien été étudiée à la suite des instances de l'Association des transports aériens du Canada et celles de nombreux députés du caucus libéral.

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Pour donner suite à ces instances, le ministre des Finances et moi-même avons décidé que les redevances perçues seront entièrement remboursées aux transporteurs canadiens et étrangers.

* * *

LE LOGEMENT

LES RÉPERCUSSIONS DU BUDGET

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Jusqu'à hier soir, les familles canadiennes étaient principalement aux prises avec les taux d'intérêt élevés, le chômage, l'énorme déficit fédéral et l'inflation. Depuis hier soir, nous savons que le taux de chômage va se maintenir comme l'ont déclaré officiellement des fonctionnaires du ministère des Finances. Le gouvernement n'a rien fait pour remédier au problème des taux d'intérêt élevés qui affecte tous les propriétaires de maison.

Des voix: Bien envoyé!

M. Deans: Nous aurons moins d'argent à investir puisque le gouvernement a décidé d'aller chercher 1.3 milliard de dollars de plus dans les goussets des contribuables canadiens. Comment le gouvernement peut-il espérer une relance de notre économie si les consommateurs ont moins d'argent pour acheter des biens, s'ils ne peuvent acheter une maison neuve ou s'ils sont incapables de conserver celles qu'ils possèdent?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je suis heureux que le député soulève la question du logement. J'ai annoncé hier soir un programme en cinq points qui renouvelle et affermit le programme déjà en place. Puisque le député mentionne la question des taux d'intérêt, je lui rappellerai que le gouvernement fournira des subventions non seulement aux nouveaux acheteurs de maisons neuves, mais aussi aux nouveaux acheteurs de maisons déjà construites. Ce programme devrait aider aussi bien les propriétaires que les entrepreneurs en construction.